**COMPTE RENDU**

**Conseil EDSP 2 juin 2022 – 14h00/16h30**

**Présents :**

|  |  |
| --- | --- |
| Julia Bonastre | En ligne |
| Jean Bouyer | présentiel |
| Mariane Canonico | présentiel |
| Francis Fagnani | En ligne |
| Adolpho Gonzalez | présentiel |
| Nous Ibrahim | En ligne |
| Yann Le Strat | En ligne |
| Christophe Luhata | En ligne |
| Pauline Marmin | En ligne |
| Florence Menegaux | présentiel |
| Laurence Meyer | présentiel |
| Lulla opatowski | En ligne |
| Nathalie Pelletier Fleury | En ligne |
| Gregoire Rey | En ligne |
| Alexandra Rouquette | présentiel |
| Emilie Sbidian | En ligne |
| Raphaelle Varraso | présentiel |

* Le quorum est atteint.

**Information avant de commencer le conseil :**

Accueil des nouveaux représentants des doctorants :

* Nour Ibrahim, 2A thèse
* Adolpho Gonzalez, 2A thèse
* Sylvain Gauthier, 2A thèse (excusé)
* Julie Loubersac, 3A thèse (excusée)
* Christophe Luhata, 1A thèse

1. **Approbation du compte-rendu du conseil du 28 janvier 2022 (doc. joint)**

Aucun commentaire n’a été émis

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : unanimité

***Compte rendu approuvé à l’unanimité.***

1. **Document guide du CSI : résultats du vote balotilo**

Sur 21 votes exprimés :

19 oui

1 non

1 abstention

***=> Approbation du document guide du CSI***

Le document est officiellement approuvé par le conseil et les comités de suivi individuels vont pouvoir être mis en place à partir de septembre 2022.

1. **Points sur les contrats doctoraux 2022 (8 UPSaclay / 2 UVSQ / 1 SpF) :**
   1. Composition du jury :

Il est rappelé que la direction de l’ED demande à chaque équipe du CESP d’envoyer un chercheur n’ayant pas de candidat concourant pour les CD. La composition du jury repose ensuite sur le volontariat des équipes et des chercheurs. Ce jury compte environ une dizaine de membres et la direction de l’ED, à moins que ses membres aient des candidats.

* 1. Nombre de sujets déposés, de candidatures et de candidats auditionnés
* 23 sujets déposés
  + 3 sujets sans candidats
  + 1 sujet qui s’est retiré car autre financement trouvé
* 19 candidatures
  + 1 candidate qui s’est retirée
* 18 candidats auditionnés

Afin d’augmenter le nombre de candidats, faire connaitre les sujets de thèse déposés de l’EDSP :

* + Via chaque directeur de thèse
  + Via la GS : LinkedIn de la GS Santé Publique, Communication spécifique aux M2, via l’université de Paris Saclay. Concertation nécessaire entre l’ED et la GS avant la prochaine campagne afin de mettre en place la communication.
  + Via le compte twitter de l’ED, qu’il faut rendre plus actif : pourquoi ne pas donner cette charge aux doctorants/ADIT ?

1. **Mise à jour Règlement Intérieur (RI) de l’EDSP (doc. joint), à discuter plus spécifiquement :**

NB : Pour les commentaires, coquilles… : faire remonter par email.

* 1. Discussion autour des spécialités (page 4 du RI)

Ces spécialités serons présentées en collège doctoral de l’UPSaclay.

Ajout d’une spécialité :

* anthropologie médicale

Modification de la dénomination de certaines spécialités :

* Sciences économiques et sociales devient Economie de la santé
* Biostatistiques devient Biostatistiques et data sciences
* Génétique statistique devient Génétique épidémiologique et statistique

Suppression de plusieurs spécialités redondantes ou plus utilisées :

* Droit et économie de la santé
* Recherche clinique, innovation technologique, santé publique
* Sciences de la vie et de la santé

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

* 1. Discussion sur les encadrants non-HDR (page 7 du RI)

Le but est d’inciter les co-encadrants qui n’ont pas d’HDR à la passer afin que le potentiel d’encadrement soit stable ou augmente.

Cette incitation peut passer par un tutorat pour la préparation des HDR. Les tuteurs seraient des volontaires.

**Discussion autour du point ci dessous dans le RI :**

*« un non-HdR est autorisé à co-encadrer simultanément au plus de deux doctorants avec un taux d’encadrement inférieur ou égal à 100%. »*

* Préciser en début de point « pour les enseignants-chercheurs non-HDR… »

**Explications des % :**

*« un HdR ou assimilé est autorisé à diriger au maximum cinq doctorants avec un taux d’encadrement inférieur ou égal à 300% »*

* 300% : 3 thèses qui ont commencé en même temps la même année
* Les doctorants ont accès au % d’encadrement par tous ses encadrants. L’ED peut le modifier.
  1. Évolution des séminaires de suivi de 2ème année en journées scientifiques de l’ED (page 10 du RI)

Les journées scientifiques sont proposées dans le but de faire en sorte que les doctorants continuent à se rencontrer.

Sous la forme de plusieurs « mini congrès » d’une journée répartis sur l’année.

Les doctorants de 2eme année devront présenter un poster ou faire une communication orale.

Tous les doctorants y seraient invités.

Première journée pour le printemps 2023.

Vote du règlement intérieur

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

***Règlement intérieur approuvé à l’unanimité***

1. **Direction de l’EDSP à partir du 1er janvier 2025 (fin de la mandature actuelle le 31 décembre 2024)**

Raphaelle Varraso et Florence Menegaux ne poursuivront pas l’aventure

Marianne Canonico s’interroge.

La direction se renouvellera donc, il faut anticiper les prochaines élections.

1. **Autres points ?**

Proposition de Florence Menegaux : Donner systématiquement, à chaque conseil d’ED un temps de parole aux doctorants élus représentants des doctorants.

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : Unanimité

***Approbation à l’unanimité de la proposition***

Prochain Conseil : proposer un point Graduate school santé publique

Alexandra évoque le budget de la graduate school pour l’ED et le problème de la distinction étudiants UPEC/UPSaclay.

Par exemple : la GS Santé Publique n’a pas le droit de proposer un prix de thèse à un doctorant inscrit à l’UPEC. L’ED en est consciente et un travail est en cours afin de trouver une solution.

**Séance levée à 15h56.**